



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-52935>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-52935**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Conseil Départemental de la Gironde

**Correspondant :** GLEYZE Jean-Luc, Président du Conseil départemental

**Adresse :** Esplanade Charles de Gaulle, CS 71223, 33074 Bordeaux

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0556993333

**Courriel :** dgar-d2asj-scp@gironde.fr

**Adresse internet :** <http://www.gironde.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://marches-publics.gironde.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la construction de sanitaires au collège Cantelande à Cestas

**Lieu d'exécution :** 1, chemin des Sources, 33610 CESTAS

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la construction de sanitaires au collège Cantelande à Cestas

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent :** Le financement est assuré par le budget départemental sur les ressources publiques et le paiement se fera par mandat administratif dans un délai global de 30 jours

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Conformément aux articles R2142-19 à R2142-27 du code de la commande publique, les

entreprises candidates peuvent se présenter sous la forme d'un groupement. Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement. Ils ne peuvent cumuler les deux qualités

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 04/06/2024 à 13:00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** CB-AG

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRI12 Modalités d'ouverture des offres : Date: 05 juin 2024 Lieu : Bordeaux Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NONLa prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, BP 947 33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax : 0556243903Mel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé précontractuel possible jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel devant la juridiction administrative saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution OU référé contractuel après la signature du contrat. Recours en contestation de validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées de l'attribution du marché (en vertu de l'arrêt du CE du 04/04/2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Critère 1 : Valeur technique au regard de la note méthodologique 60 points Sous-critère 1.1 : Méthodologie proposée par le candidat pour la réalisation des différents éléments de missions y compris la mission OPC 40 points Sous-critère 1.2 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à la prestation 20 points Critère 2 : Prix des prestations, 40 points Pièces constituant l'offre : L'acte d'engagement L'annexe 2 de l'AE répartition et décomposition de la rémunération par élément de mission La note méthodologique établie selon le cadre de la note méthodologique fourni L'attachement de visite

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 03/05/2024